



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 121552

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la lutte contre les maladies nosocomiales dans les établissements hospitaliers et les cliniques. En effet, chaque année, 750 000 personnes contractent une maladie nosocomiale lors d'un séjour à l'hôpital, et 4 000 en meurent. C'est pourquoi les mesures proposées par l'Association de lutte contre les atteintes des infections nosocomiales (ALAIN) se révèlent tout à fait dignes d'intérêt. Cette association propose notamment la mise en place d'un signalement obligatoire de toutes les infections déclarées ou suspectées en milieu médical, ou encore que le code de santé publique soit modifié et propose une définition des infections nosocomiales. Il lui demande alors, au regard de la situation d'urgence, de bien vouloir lui communiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121552

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3253